



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de chasser

Question écrite n° 12933

Texte de la question

M. Jean-Pierre Gorges souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les conditions dans lesquelles se déroule actuellement la formation aux épreuves théoriques et pratiques du permis de chasser. En effet, les normes applicables aux installations de formation pratique ne semblent ni clarifiées ni harmonisées. Les dispositions concernant l'examen pratique divergent. Enfin, le nombre d'inspecteurs disponibles s'avère notoirement insuffisant pour répondre aux besoins en raison du nombre élevé de candidats. Il demande si la solution ne serait pas de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'épreuve pratique, et que, dans ce délai, les conditions de son déroulement soient clarifiées et harmonisées, en concertation avec les parties concernées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Gorges](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12933

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1317

Question retirée le : 7 avril 2003 (Retrait pour cause de question identique)